

MODE D'EMPLOI



Factres antipollution lumineuse SkyGlow™ & UltraBlock™ Orion®

SkyGlow 1.25" (31,75 mm) # 5660,
SkyGlow 2" (50,8 mm) # 5659

UltraBlock 1.25" (31,75 mm) #5654,
UltraBlock 2" (50,8 mm) #5657

Les gammes de filtres SkyGlow et UltraBlock laissent passer la lumière de nébuleuses et autres objets de l'espace lointain, mais bloquent celle provenant des lampadaires et autres sources de lumière indésirables.

Le filtre SkyGlow Broadband (large bande) est utile pour bloquer la pollution lumineuse faible comme celle des lampadaires proches du lieu d'observation. Il filtre la pollution lumineuse indésirable la plus commune, en laissant passer d'autres longueurs d'onde souhaitables, comme celles de l'hydrogène alpha ou beta et de l'oxygène doublement ionisé. Il est conçu pour l'observation et la photographie.

Le filtre UltraBlock est un filtre à bande étroite très sélectif qui bloque à 99,9 % les longueurs d'onde polluantes du mercure et du sodium et transmet très bien celles de l'hydrogène beta critique et de l'oxygène ionisé. Il est très utile dans les cas de pollution lumineuse extrême rencontrée dans les villes et les rues animées. Le filtre UltraBlock est particulièrement bien adapté pour l'observation de toutes les planètes et des nébuleuses en émission. Il n'est pas recommandé pour la photographie.

Montage du filtre 1,25 "ou 2" (31,75 mm ou 50,8 mm)

Il suffit de les visser dans le canon d'oculaires standard 1.25"ou 2" (31,75 mm ou 50,8 mm) et d'utiliser les oculaires normalement.

L'importance de l'adaptation des yeux à l'obscurité

Habituez vos yeux à l'obscurité pour profiter au mieux de votre filtre antipollution lumineuse. Faites-le pendant environ 20-30 minutes avant d'utiliser le filtre. La pupille de votre œil va s'élargir et vous profiterez alors pleinement des avantages du filtre. Rappelez-vous que dès que vous regardez brièvement un objet lumineux, comme un

lampadaire ou une ampoule de lampe de poche, vos yeux perdent un peu de leur adaptation à l'obscurité. Vous devrez encore attendre 20-30 minutes pour qu'ils s'habituent à nouveau. Éloignez le télescope de l'éclairage des lampadaires. Installez-vous à l'ombre de bâtiments et d'autres objets.

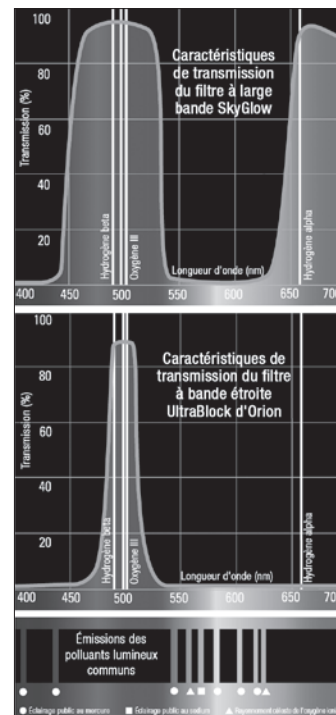
Ce que vous verrez

Ces filtres améliorent le contraste entre le ciel et l'objet, mais ils ne rendront pas l'objet plus lumineux. Attendez-vous à un fond de ciel très sombre et une image un peu moins claire mais bien contrastée. Les filtres fonctionnent mieux sur les objets émetteurs comme les nébuleuses Orion et Trifide en hiver et les nébuleuses de la Lagune ou de l'Haltère en été. Essayez ces nébuleuses pour commencer à utiliser le filtre.

Les filtres SkyGlow et Ultrablock améliorent le contraste de la plupart des objets, mais ils ont beaucoup moins d'effet sur les galaxies et les étoiles. Les revêtements sur les filtres sont spécifiquement conçus pour les objets en émission. N'oubliez pas d'utiliser des oculaires de faible puissance et à focale plus longue.

Entretien des filtres SkyGlow et Ultrablock

Évitez de toucher le revêtement de surface du verre. Rangez le filtre dans son étui protecteur lorsque vous ne l'utilisez pas. Utilisez de l'air comprimé pour enlever les particules de poussière. Si des taches grasses apparaissent à la surface du verre, utilisez du produit de nettoyage pour objectif et le type de chiffon indiqués sur l'emballage.



Garantie limitée d'un an

Ce produit d'Orion est garanti contre les défauts de matériel et de fabrication pour une période d'un an à partir de la date d'achat. Cette garantie est valable uniquement pour l'acheteur initial du télescope. Durant la période couverte par la garantie, Orion Telescopes & Binoculars s'engage à réparer ou à remplacer (à sa seule discrétion) tout instrument couvert par la garantie qui s'avèrera être défectueux et dont le retour sera préaffranchi. Une preuve d'achat (comme une copie du ticket de caisse d'origine) est requise. Cette garantie est valable uniquement dans le pays d'achat.

Cette garantie ne s'applique pas si, selon Orion, l'instrument a subi un usage abusif, a été mal utilisé ou modifié, et ne couvre pas l'usure associée à une utilisation normale. Cette garantie vous confère des droits légaux spécifiques. Elle ne vise pas à supprimer ou à restreindre vos autres droits légaux en vertu des lois locales en matière de consommation ; les droits légaux des consommateurs en vertu des lois étatiques ou nationales régissant la vente de biens de consommation demeurent pleinement applicables.

Pour de plus amples informations sur la garantie, veuillez consulter le site Internet www.OrionTelescopes.com/warranty.



Fournisseur de produits optiques grand public de qualité depuis 1975

Service client :

www.OrionTelescopes.com/contactus

Siège :

89 Hangar Way, Watsonville, CA 95076, États-Unis

© Copyright 2009-2013 Orion Telescopes & Binoculars